

1. Stratégie

Identification des problèmes, des besoins puis des priorités

Le responsable du service de santé publique nommé en chef de projet « promouvoir l'allaitement maternel ».

Celui-ci met sur pied un groupe de travail (= GT) composé des représentants des partenaires concernés (énumérés sous 2.).

En premier lieu le GT va :

- déterminer pourquoi le taux d'allaitement est à 25%
→ par une enquête semi-directive auprès des informateurs-clés et d'un échantillon de mères de bébés de 6 à 12 mois
- rechercher les ressources disponibles et leurs besoins
- rechercher dans la littérature quels sont les projets les plus pertinents.

Ensuite les priorités seront identifiées avec un groupe nominal. Il s'appuyera sur un arbre décisionnel.

De là la stratégie de planification peut être posée :

But : augmentation du taux d'allaitement dans la ville afin de réduire la morbidité et mortalité infantile ainsi que la santé des mères

Objectif général : 24 mois après le début du projet le taux d'allaitement des bébés de 6 mois de cette ville aura doublé

Pour atteindre ce but ce projet s'appuie sur 3 axes :

- une campagne de publicité afin de donner une image positive de l'allaitement, une information spécifique des

futures mères du 2^e semestre de grossesse à 6 mois post-partum par les sages-femmes et puéricultrices ainsi que l'homologation des 3 maternités « baby-friendly » (= label pour maternité promouvant et facilitant l'allaitement maternel)

Population cible: les futures mères de la ville dès le 2^e semestre de grossesse jusqu'au 6^e mois post-partum et par elles leurs bébés jusqu'à 6 mois

Contexte organisationnel: le projet est développé par le service de santé publique. Il concernera les 3 maternités, les sages-femmes, gynécologues, puéricultrices du CMS et pédiatres.

2. Les porteurs concernés

- service de santé publique (= mandant)
- sages-femmes des maternités (font le suivi de grossesse)
- gynécologue
- personnels soignants de la maternité
- puéricultrices du CMS (font le suivi des bébés de 0 à 1 an)
- pédiatres

3. Les objectifs de santé

Objectif général: 24 mois après le début du projet 50% au moins de bébés de 6 mois de cette ville sont exclusivement nourris au lait maternel

Objectifs intermédiaires:

1. 12 mois après le début du projet 90% des femmes enceintes auront vu l'affiche publicitaire promouvant l'allaitement maternel ou en auront entendu parler.
2. 9 mois après le début du projet 90% des femmes qui accouchent dans la ville ou qui ont un bébé de moins de 6 mois ont reçu des conseils de professionnels pour inciter à allaiter, au minimum à 3 reprises.
3. 18 mois après le début du projet 70% des mères qui quittent la maternité allaitent exclusivement au sein.

4. Les objectifs opérationnels

1. a. 6 mois après le début du projet 2000 affiches publicitaires sont posées en ville
1. b. L'affichage publicitaire fait l'objet lors dans les 6 mois qui suivent d'au moins 3 émissions sur l'une des 4 radios principales.
2. a. 3 mois après le début du projet 100% des sages femmes et puéricultrices ont fait la formation de conseil en allaitement
2. b. 6 mois après le début du projet 70% des gynécologues et médecins ont reçu une formation de conseil en allaitement

6. Evaluation

L'évaluation est une auto-évaluation faite par le chef de projet avec l'appui du GT pour l'analyse.

Elle consiste en :

- une enquête auprès d'un échantillonnage de mères de bébés de 6 à 9 mois. Cette enquête recolle des données quantitatives et qualitatives. Elle est faite chaque 6 mois ce qui permet d'être aussi formative.

Elle interroge sur la durée de l'allaitement, les difficultés rencontrées, les aides apportées par les professionnels. Elle permet d'évaluer ^{l'atteinte} des objectifs intermédiaires 2 et 3 ainsi que l'objectif général

- de plus certains objectifs opérationnels ^{et intermédiaires 1.} bénéficient d'une évaluation propre : ^{la visibilité de la} campagne publicitaire, évaluation de la qualité des cours et du nombre de professionnels formés.

Toute cette évaluation est analysée et le rapport est adressé à toutes les parties prenantes. Il est libre d'accès pour le tout public sur le site internet de la santé publique.

Cette évaluation permettra au service de santé publique de décider comment ^{et où} le projet doit être pérenné après sa durée de 24 mois.

[Faint, illegible handwriting covering the page]